

# GéolDE carto EnR

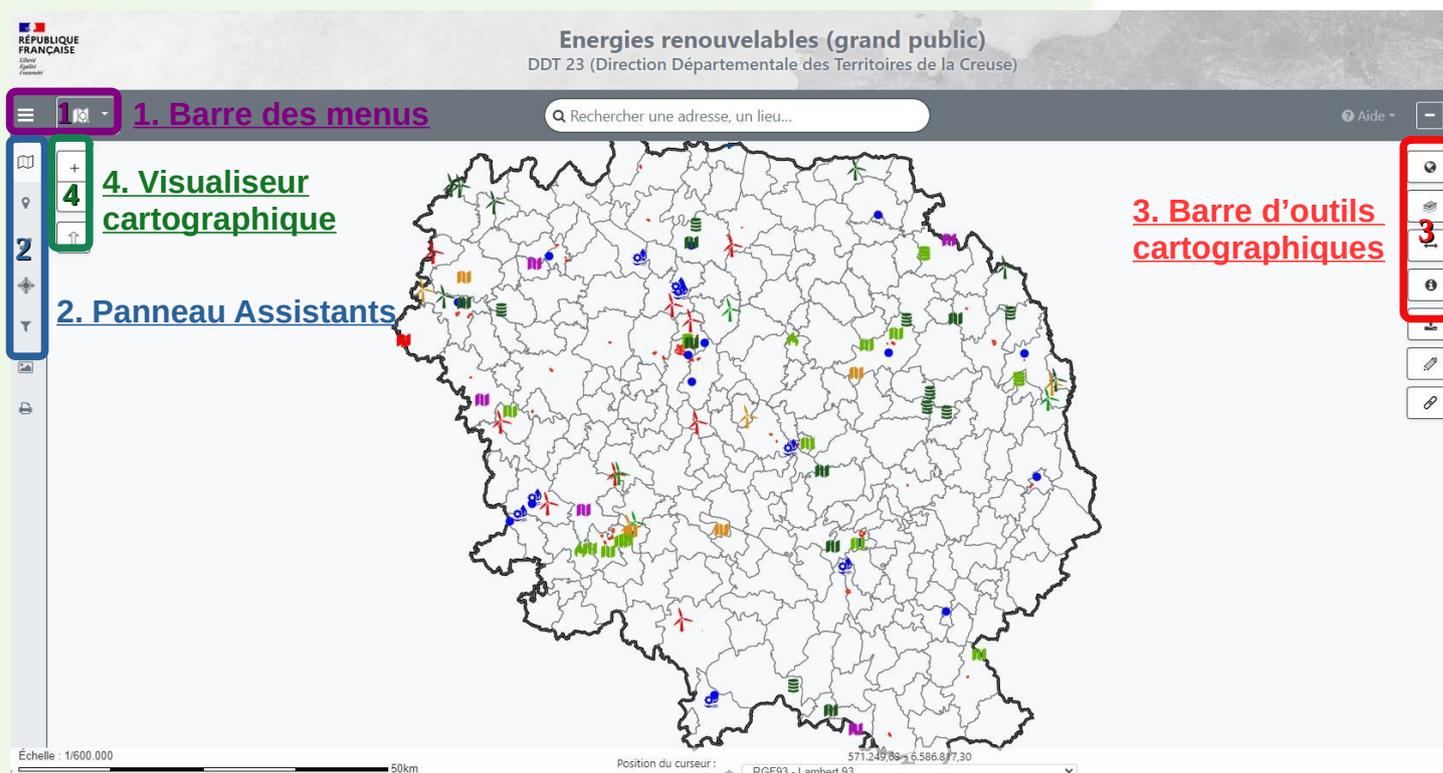
## Présentation de l'outil

Accès (appuyer sur CTRL + cliquer pour activer le lien) :

<https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=cec6e08b-9919-48bd-b330-1eb887db398a>

(Préférez les navigateurs Edge ou Chrome)

La carte peut être longue à apparaître (temps de chargement des informations, par exemple suite à un zoom ou un affichage de nombreuses couches...)



**1. Barre des menus**

**2. Panneau Assistants**

**3. Barre d'outils cartographiques**

**4. Visualiseur cartographique**

Energies renouvelables (grand public)  
DDT 23 (Direction Départementale des Territoires de la Creuse)

Rechercher une adresse, un lieu...

Échelle : 1/600 000

Position du curseur : 571.249,68; 6.586,87,30

RGF93 - Lambert 93

## 1. Barre des menus et localisation

Au centre de la barre des menus, se trouve un moteur de recherche pour localiser directement un lieu, une commune...

The screenshot shows the top navigation bar with a search input field containing the text "Rechercher une adresse, un lieu...". Below the search bar, three menu options are listed:

- Ouvrir une carte**: Propose la liste des cartes diffusées par la même organisation (actuellement vide)
- Afficher/Masquer panneau des assistants**:
  - Afficher le panneau des assistants
  - Masquer le panneau des assistants

Two inset images illustrate the state of the assistant panel:

- panneau masqué**: The assistant panel is hidden, showing only the map.
- panneau affiché**: The assistant panel is visible on the left side of the map, displaying a tree view of document categories such as "Documents d'urbanisme", "Règles d'urbanisme", and "Services".

Vous pouvez également vous déplacer et zoomer directement depuis la carte centrale en utilisant le visualiseur géographique (les + / -) ou plus simplement encore **en cliquant sur la carte et en jouant avec la molette de votre souris**.

Il est enfin possible d'effectuer une recherche directement par les **références cadastrales** d'une parcelle.

Pour cela, il faut utiliser le service de localisation administrative, l'icône « goutte inversée » qui se trouve dans le panneau assistants (sur la gauche) :

Sélectionnez l'information dans chaque menu déroulant jusqu'à la parcelle voulue (NB : l'affichage entre les menus déroulant peut-être un peu long)

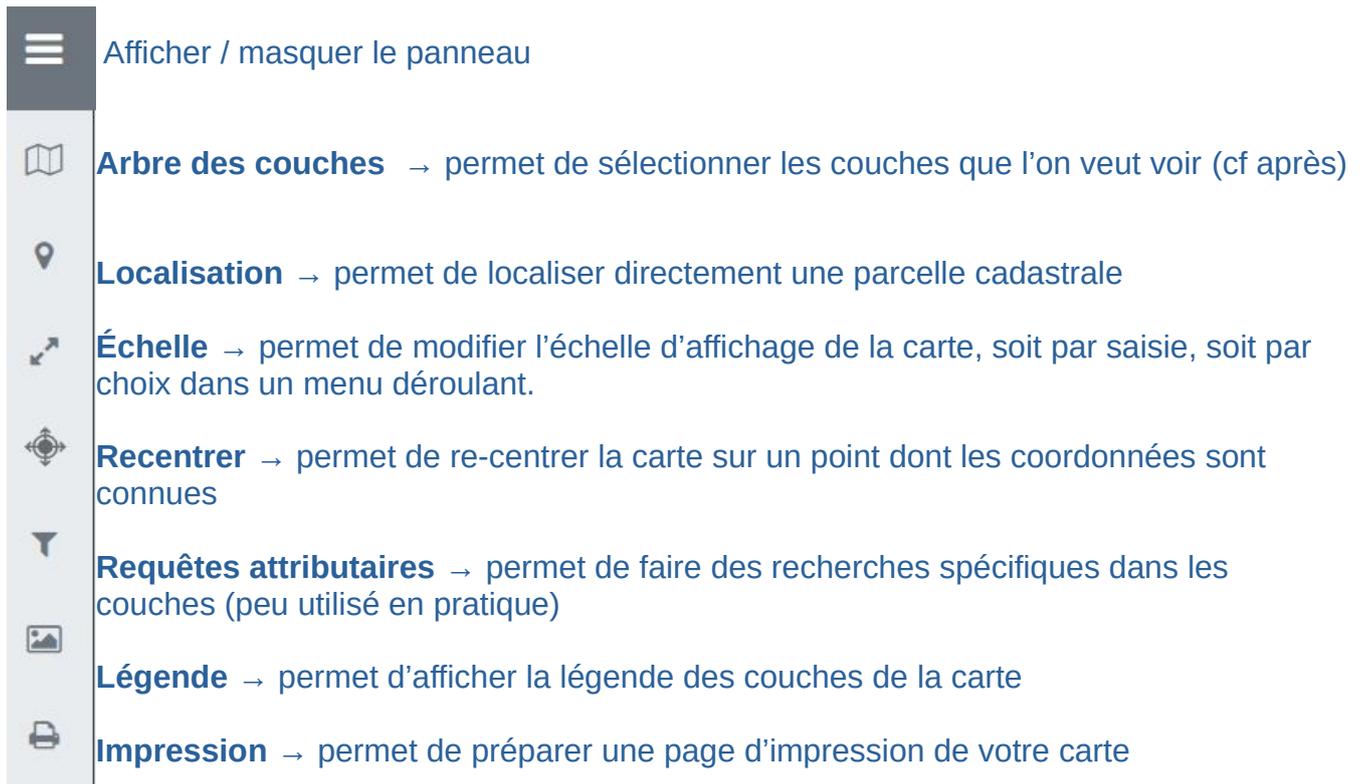
Lorsque vous cliquez sur localiser, l'outil zoome sur la parcelle sélectionnée.

The screenshot shows the administrative localization panel on the left side of the map. It features a vertical toolbar with icons for map navigation and a list of dropdown menus for selecting administrative levels:

- Localisation
- NOUVELLE-AQUITAINE
- CREUSE
- AUBUSSON
- AC
- 0029

A "Localiser" button is located at the bottom of the panel. An orange arrow points to the "goutte inversée" icon in the toolbar.

## 2. Panneau Assistants (colonne de gauche)



**Afficher / masquer le panneau**

**Arbre des couches** → permet de sélectionner les couches que l'on veut voir (cf après)

**Localisation** → permet de localiser directement une parcelle cadastrale

**Échelle** → permet de modifier l'échelle d'affichage de la carte, soit par saisie, soit par choix dans un menu déroulant.

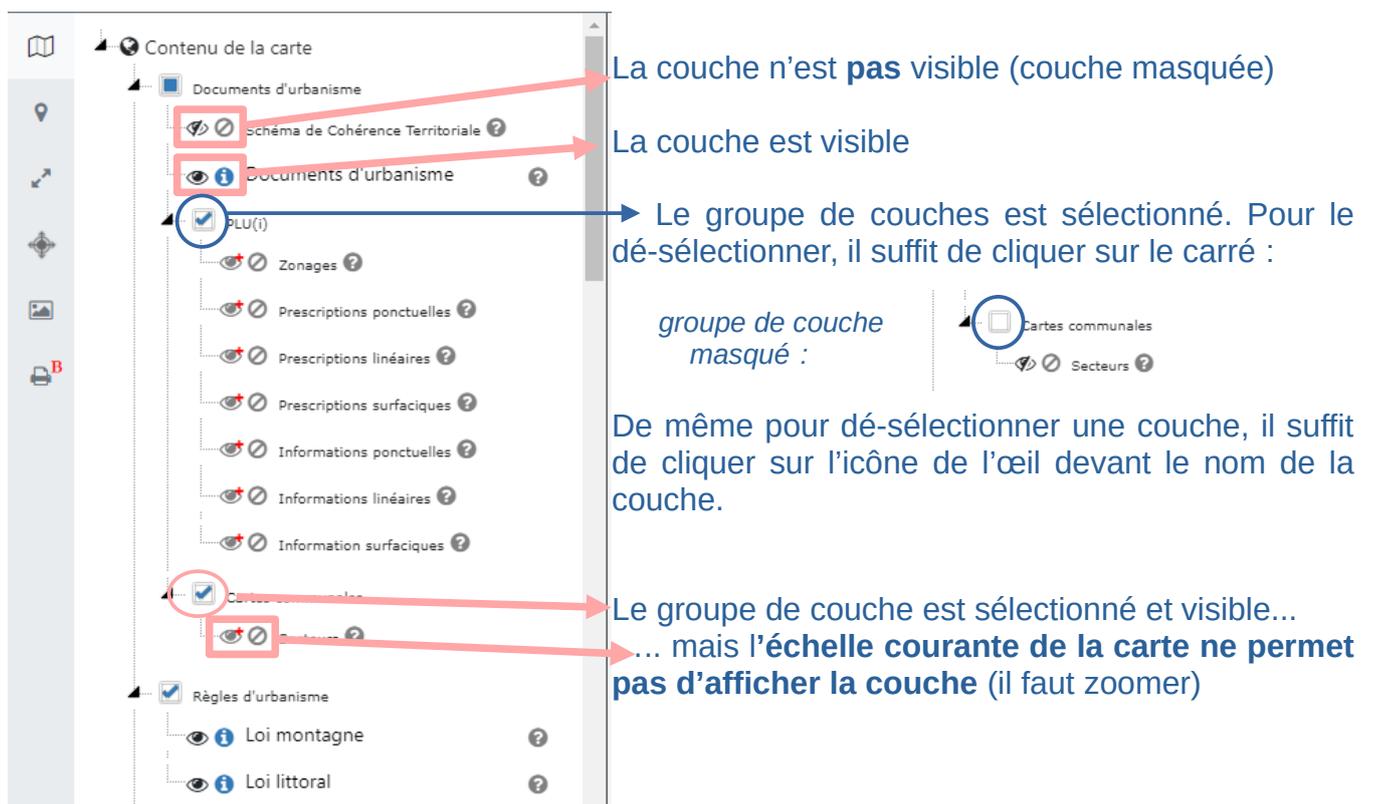
**Recentrer** → permet de re-centrer la carte sur un point dont les coordonnées sont connues

**Requêtes attributaires** → permet de faire des recherches spécifiques dans les couches (peu utilisé en pratique)

**Légende** → permet d'afficher la légende des couches de la carte

**Impression** → permet de préparer une page d'impression de votre carte

L'outil central est celui de l'**arbre des couches**. Cet outil permet de sélectionner les couches que l'on veut voir apparaître (en cliquant sur les icônes devant les couches ou groupes de couches). Il permet également de bien vérifier l'état de la couche dans la carte. Il est en effet possible que la couche ne soit pas visible (problème d'échelle ou de chargement de la couche...), il peut être important de vérifier que tout s'affiche correctement :



La couche n'est **pas** visible (couche masquée)

La couche est visible

Le groupe de couches est sélectionné. Pour le dé-sélectionner, il suffit de cliquer sur le carré :

*groupe de couche masqué :*

De même pour dé-sélectionner une couche, il suffit de cliquer sur l'icône de l'œil devant le nom de la couche.

Le groupe de couche est sélectionné et visible...  
... mais l'**échelle courante de la carte ne permet pas d'afficher la couche** (il faut zoomer)

## Parcs photovoltaïques

En cas de **problématique d'affichage (problème de chargement de la couche)**, il apparaît un symbole attention devant la couche. Il convient de changer de niveau de zoom ou de recharger la page pour que les

données soient actualisées.

(NB : l'actualisation au niveau du navigateur peut faire perdre une recherche en cours)

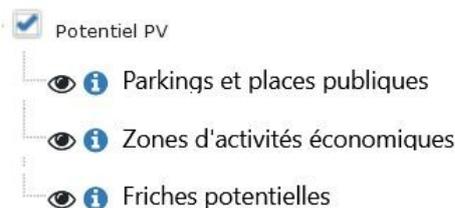
Par défaut, seuls apparaissent le fond cartographique, les limites administratives et les énergies renouvelables (barrages, méthaniseurs, parcs éoliens et photovoltaïques en fonctionnement, autorisés, refusés et en cours d'instruction).

Les autres couches sont à sélectionner en fonction des besoins. Dans la carto EnR, les couches disponibles sont :

**Énergies renouvelables** : les installations EnR existantes (en vert foncé), celles autorisées mais non encore construites (en vert clair), celles en cours d'instruction (orange) et celles refusées (en rouge). Cela concerne les parcs photovoltaïques et éoliens, les unités de méthanisation ou de gazéification. Les 8 grand barrages en fonctionnement en Creuse sont également identifiés. Les postes de raccordement électrique apparaissent sous la forme d'un rond bleu et lorsque une interrogation est menée avec la barre d'outil (ci-après), la distance au poste de raccordement est indiquée.



**Potentiel photovoltaïque** : sont identifiés dans ce groupe de couches (visibles à partir d'un niveau de zoom communal) :



## **Servitudes :**

- Type A : forêts soumises au code forestier
- Type AC : monuments historiques, sites inscrits et classés, sites patrimoniaux remarquables et réserves naturelles
- Type AS : commune disposant d'un captage d'eau (AEP) protégé : il est nécessaire de vérifier auprès de l'ARS la localisation des périmètres de protection pour les éviter (NB : les mairies disposent en général de cette information)
- Type EL : obligation d'alignement sur la voie publique ou interdictions d'accès aux routes express
- Type I : commune traversée par une canalisation de gaz : il est nécessaire de vérifier auprès de la DREAL la localisation de son tracé et du périmètre de protection pour l'éviter (NB : les mairies disposent en général de cette information)
- Type PM : plan de prévention des risques naturels ou miniers
- Type PT : périmètres de protection de radars
- Type T : servitudes liées au voies ferrées et voies aéronautiques



## Contraintes

- tampon de 500 m autour des habitations (pour l'éolien)
- plan paysage
- petite cité de caractère
- permis d'aménager
- périmètre d'archéologie préventive
- zones de sismicité
- travaux miniers areva
- camp de la courtine
- routes départementales
- route à grande circulation
- bande inconstructible amendement Dupont (exemption pour les parcs solaires)
- zones potentiellement humides
- Arrêtés de protection de biotope
- Znieff (de type 1 et 2)
- Natura 2000
- corridor grue cendrée
- rivière sauvage
- secteur d'information sur les sols
- tampon de 300 m autour des plans d'eau de plus de 3 ha en zone montagne
- périmètre du PNR
- atlas des zones inondables



## Agriculture : parcelles déclarées à la PAC (2021)

### Urbanisme :

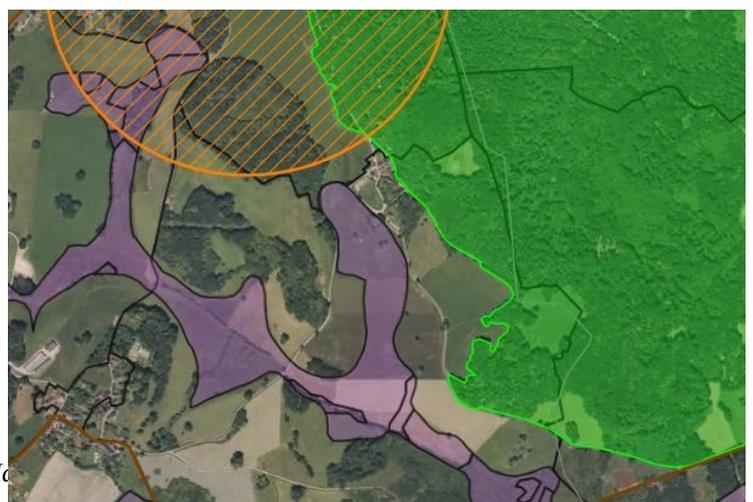
- Documents d'urbanisme (PLU(i), carte communale)
- Fiscalité de l'urbanisme (taxes aménagement et voiries, archéologie préventive)
- Règles d'urbanisme (loi montagne et loi littoral)

### Zones de vols militaires (essentiellement pour l'éolien) :

- Secteurs d'entraînement à très basse et basse altitude,
- zones réglementées et aires privées



*Ci-contre, un exemple de rendu cartographique d'une zone concernée par plusieurs contraintes (zones humides potentielles, ZNIEFF et monument historique et présence de boisements) qui serait difficilement envisageable pour y définir une zone d'accélération*



### 3. Barre d'outils cartographiques (sur la droite)

 **Retourner à l'étendue initiale de la carte**  
Rétablit la carte sur son emprise initiale (celle qui s'ouvre à l'accueil). Attention, vous perdez votre recherche en cours.

 **Afficher l'arbre des couches**  
Permet d'afficher la légende des couches.

 **Déplier/replier les outils de mesure :**



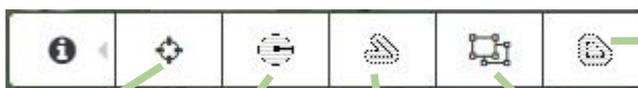
**Calcul de distance :** une fois l'outil activé, chaque clic sur la carte matérialise un point de la distance à mesurer ; l'opération se termine par un double-clic, définissant ainsi le dernier point.

Une infobulle indique la valeur mesurée (distance en m ou km) au gré du tracé et persistera au niveau du dernier point.

**Calcul de surface :** une fois l'outil activé, chaque clic sur la carte matérialise un point de la surface à mesurer ; l'opération se termine par un double-clic, définissant ainsi le dernier point.

Une infobulle indique la valeur mesurée au gré du tracé (surface en km<sup>2</sup>) et persistera au centre de la surface ainsi mesurée.

 **Déplier/replier les outils d'interrogation :**



Sélection par point.

Sélection par rayon autour d'un point (NB : double-cliquer pour définir le point)

Sélection par tampon autour d'une ligne

Sélection par rectangle

Sélection par tampon autour d'une surface

Les outils d'interrogation permettent de sélectionner une zone d'intérêt (via un point, un rectangle...). Une fois la zone sélectionnée, l'outil interroge les couches apparentes (donc sélectionnées dans l'arbre des couches) et renvoie les résultats dans une nouvelle fenêtre.

Dans le cas de l'exemple précédent, une recherche avec une surface (en gris) et 15 m de tampon autour donne les résultats suivants :

Un clic sur une ligne permet de lire le détail des informations correspondantes dans le pavé en dessous :

**Résultats de la recherche**

**8 couches contiennent des résultats**

-  Sections cadastrales (2)
-  Zones potentiellement humides (2)
-  Eloignement des postes de raccordement (2)
-  Communes (1)
-  Corridor grue cendrée (1)
-  ZNIEFF 1 (1)
-  Zones de sismicité (1)
-  Monuments historiques (assiettes) AC1 (1)

**34 couches sans résultat**

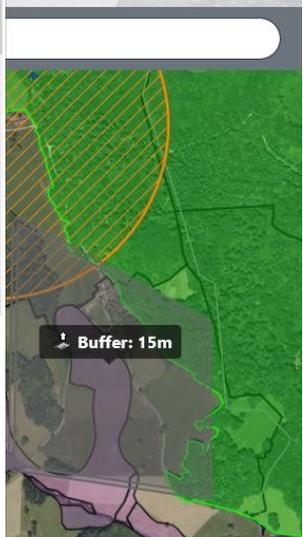
-  AZI Cher et Gartempe (0)
-  AZI Creuse et Petite Creuse (0)
-  AZI Tardes et Vouzeize (0)

Colonnes visibles    Export   

Nom	Département	Eloignement au poste source	Lien Caparésseau
LAVAUD	Creuse	de 10 à 15 km du poste source de LAVAUD	<a href="#">Lien</a>
-	Creuse	plus de 15 km d'un poste source	<a href="#">Lien</a>

**ouvelables (grand pub**

artementale des Territoires de la

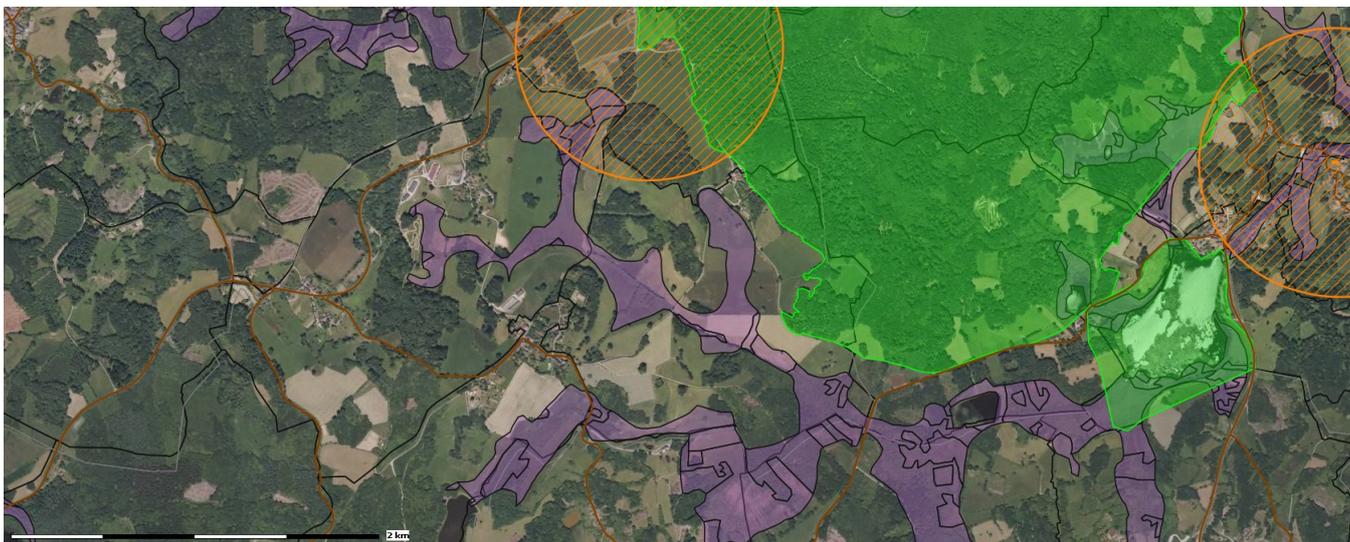


**Buffer: 15m**

## **RAPPEL : attention au statut d'affichage de la couche pour la remontée des informations !**



Dans l'exemple précédent, l'export au format PNG donne le rendu suivant :



Pour avoir une carte avec la légende, il faut utiliser la fonction impression du panneau assistant (sur la gauche). Toutefois, celui-ci rencontre souvent des difficultés d'affichage (de la légende notamment).

### **4. Visualiseur cartographique**

Outils de zoom



Ces boutons permettent de zoomer vers une plus grande (+) ou plus petite (-) échelle

La roulette de la souris produit le même effet, l'emplacement de la carte au niveau du **pointeur restera** fixe.



Ce bouton permet de réinitialiser la rotation de la carte. Il peut s'avérer utile lors d'une utilisation sur mobile ou tablette afin de replacer les points cardinaux à leurs emplacements conventionnels (Nord géographique vers le haut)